



Auvergne-Rhône-Alpes  
**Challenge  
Mobilité!**  
Au travail j'y vais autrement.

Mardi  
4 juin  
2024



# Mode d'emploi salarié(e)

Votre établissement est inscrit au Challenge Mobilité, voici les étapes clés et les bonnes pratiques pour préparer le jour J.

## LE CHALLENGE MOBILITÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Challenge Mobilité est une initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui propose aux établissements soucieux des enjeux environnementaux d'organiser en interne, le temps d'une journée, un défi ludique sur le thème de la mobilité.

Chaque salarié participant enregistre son trajet effectué en mobilité douce soit par bulletin, soit directement sur le site selon les directives fournies par son « référent Challenge ». Une fois toutes les participations enregistrées : un classement des établissements est réalisé pour désigner les lauréats et les récompenser par des lots.

## ÉTAPE 1 : J'EN PARLE À MES COLLÈGUES

Plus vous serez nombreux à participer, plus votre établissement a de chance de devenir lauréat pour cette nouvelle édition !

**Parlez-en autour de vous et motivez vos collègues** à relever le défi ! Pause-café, réunion d'équipe, mail, toutes les occasions sont bonnes pour faire passer le message.

## ÉTAPES 2 : JE DÉCOUVRE DES OFFRES MOBILITÉS

Des **offres mobilités régionales et locales** vous sont proposées le jour du Challenge afin de tester de nouveaux modes de déplacement, gratuitement ou à prix réduit : **Train, car, vélo en libre-service, covoiturage...**

Découvrez toutes les offres sur le site internet : <https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr/offres/>



## ÉTAPE 3 : J'ORGANISE MA PARTICIPATION LE JOUR J

Vous avez déjà **choisi votre mode de transport de prédilection** pour le jour J, voici quelques conseils pour **organiser votre trajet**. Si vous choisissez :

**Le vélo/VAE** : Calculez l'itinéraire le plus court et sécurisé sur l'application Géovélo ou tracer votre itinéraire sur Google Maps en activant le calque « À vélo » pour visualiser les aménagements cyclables.

**Le covoiturage** : Associez-vous avec vos collègues pour partager votre trajet en voiture. L'objectif : que tous les sièges soient utilisés !

*Si cela n'est pas possible avec vos collègues, téléchargez l'application de la Région Auvergne-Rhône-Alpes MOV'ICI et réalisez votre trajet avec d'autres personnes ! Si vous utilisez la plateforme la semaine du challenge, vous pouvez être tiré au sort pour gagner un bon d'achat !*

**Les transports en commun** : De nombreux réseaux proposent des gratuités et promotions : Venez découvrir leurs offres sur :

<https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr/offres/>



## ÉTAPE 4 : JE VIENS AU TRAVAIL AUTREMENT LE JOUR J !

Vous avez réalisé votre trajet domicile – travail en mode alternatif à l'usage de la voiture en solo et vous devez saisir votre trajet, 3 informations sont à renseigner :

- Le mode de déplacement utilisé
- La distance réalisée
- trajet aller uniquement

Indiquez si c'est **votre mode habituel ou non**

Rendez-vous sur le site internet du Challenge via le lien de votre établissement (ou QR code) pour saisir votre trajet ou remplissez le bulletin de participation fourni par votre référent.

**Vous ne pouvez pas faire tout votre trajet avec un seul mode ? Aucun souci, combinez plusieurs modes sur un même trajet : vélo et train, covoiturage et marche, ...**



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes